



REGLEMENT PARTICULIER

16ème Edition National Ecobad des Doubles du Beaujolais les 11 et 12 Février 2023

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre.

1. Le Juge arbitre sera **Eric AUDIFREN** du club de Bourg de Péage (26).
2. Le GEO de la compétition sera David DAVAREND du club organisateur.
3. Le tournoi est autorisé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton et la FFBaD. Le numéro d'autorisation est : « en attente ».
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs (ses) licenciés(ées) à la FFBaD. Il est accessible aux joueurs (ses) classé(e)s de **NC à N3**. Les joueurs (ses) appartenant aux catégories « Poussin(e)s, Benjamin(e)s et Minimes ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.
5. Les disciplines proposées pour ce tournoi sont les Doubles Dames, Doubles Hommes et Doubles Mixtes. Les tableaux seront constitués en série formées par regroupement au CPPH. Les Doubles Dames & Hommes auront lieu le samedi de 08h00 à environ 20h30 jusqu'aux finales incluses. Les Mixtes auront lieu le dimanche de 08h00 à environ 18h00 jusqu'aux finales incluses. Les récompenses seront données à la fin de chaque finale.
6. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
7. Tout joueur (se) doit être en possession d'une licence compétition validée dans Poona à la date du **tirage au sort du 1 Février 2023**.
8. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs sous le contrôle du juge-arbitre, **au CPPH en vigueur au 27 Janvier 2023** lors du tirage au sort.
9. Le tournoi est limité aux 80 premières paires inscrites en double dame et double homme confondus et aux 56 premières paires inscrites en double mixte. En cas de dépassement du nombre maximal d'inscriptions, une liste d'attente sera constituée dans l'ordre de réception de celles-ci, règlement compris.
10. Les inscriptions devront obligatoirement nous parvenir **via Badnet et au plus tard à la date limite du 31 Janvier 2023**. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. Les frais d'inscriptions sont de 19 € pour un tableau, de 23 € pour 2 tableaux. 2 tableaux sont possibles pour toutes les séries.
Les inscriptions au choix sont possibles, dans ce cas l'organisation se chargera de former les paires parmi les autres joueurs (ses) inscrits à la compétition et également en recherche.
11. Les inscriptions doivent être effectuées sur Badnet par les clubs ou bien de façon individuelle. Les paiements peuvent être effectués directement sur Badnet ou par virement ou chèque.

NB : en fonction de la mise à jour du CPPH le 27 Janvier 2023, les paires seront affectées dans les séries correspondant à leurs rangs par rapport aux inscriptions globales du ou des tableaux souhaités.

12. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, un(e) joueur (se) privé(e) de son (sa) partenaire peut demander son remplacement par un(e) autre joueur (se). S'il ne trouve pas de nouveau partenaire, il sera lui-même retiré du tableau et une autre paire figurant sur la liste d'attente pourra prendre la place ainsi libérée. Deux joueurs privés de leurs partenaires respectifs peuvent constituer ensemble une nouvelle paire. Les listes d'attente seront constituées par rapport à la date de réception des inscriptions complètes (avec règlement)
13. Les remboursements se feront dans la semaine suivant la compétition.
14. Les droits d'inscriptions des joueurs forfaits après la date du tirage au sort ne seront remboursés qu'en cas d'une force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de travail). RGC 3.1.5.
15. Les joueurs (ses) forfaits ou blessé(e)s, après le tirage au sort du 1 Février 2023 et ce jusqu'à la fin de la compétition devront envoyer un justificatif dans les 5 jours après la compétition à la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton par mail : **sophie.bluy@badminton-aura.org**. Préciser le nom prénom N° de licence du joueur ainsi que le nom de la compétition.
16. Dans la mesure du possible, tous les tableaux se joueront en poules **avec 2 sortants**, suivis d'une phase finale par élimination directe Les poules de 4 (ou de 5) seront priorisées.
17. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h en avance. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier qui leur indiquera un horaire maximum de retour.
18. Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux si besoin, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
19. Tous les joueurs devront, dès leur arrivée se faire pointer à la table d'accueil.
20. Le plateau de jeu est réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. La mise en place de chaises rendra possible le coaching entre les points. Il sera autorisé 2 entraîneurs par ½ terrain.
21. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle : **RSL Tourney Grade 3**.
22. Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points. Ils seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi en cas de litige.

23. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes) sera compté comme faute en jeu, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois. Tout volant touchant les infrastructures mobiles (filin, câbles) sera annoncé let au service et en jeu (illimité).
24. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.
25. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
26. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans la salle.
27. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
28. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (minimum 2 raquettes, boisson, serviette....)
29. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de « 3 minutes » de préparation (Test des volants, mise en tenue compris). Le juge-arbitre sera vigilant à ce temps de préparation des joueurs.
30. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40s à l'arrêt de jeu de 11pts et à 1min 40 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge arbitre de la salle.
31. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20min quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
32. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.
33. Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaires) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition lors de la compétition (filets, poteaux, caisses...).
34. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette compétition en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.

Juge arbitre : Eric AUDIFREN

Le 28/10/2022

